

**LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES À
LAVAL :
UNE CONTRIBUTION ET DES
COLLABORATIONS ESSENTIELLES À LA
SANTÉ ET LA BIEN-ÊTRE DE LA
POPULATION**

par

Jean Panet-Raymond

28 octobre 2009

Journée nationale de reconnaissance

Les organismes communautaire : un monde à découvrir

1. La contributions des organismes communautaires à la société

- Au plan économique
- Au plan social
- Au plan politique
- Au plan culturel

Au plan économique

- De l'entrepreneurship : l'économie sociale (un Fonds de 250 M \$)
- Des achats et des dépenses essentiellement au niveau local/régional
- Des emplois :
 - +20 000 au Québec > 1.5 Milliards de \$
 - + 600 temps à Laval > 25 M \$

Au plan social

- Entraide, dépannage, intégration, accompagnement
- Espaces de rencontres , discussions, échange
- Sortir de l'isolement, marginalité, solitude
- Développement de réseaux sociaux organisationnels et personnels :

JE > NOUS > ENSEMBLE

- 200 000 membres et bénévoles au Québec
- Des centaines de milliers de personnes rencontrées et aidées

Au plan politique

- Intégration à vie associative
- Apprentissage de démocratie
- Participation citoyenne
- Empowerment : appropriation de pouvoir
- Influence sur politiques publiques: pauvreté, logement, services sociaux, éducation, transport, environnement, etc
- Influence sur gestion publique et ouverture (transparence) des institutions

Au plan culturel

- Innovation et moyens d'expression variés : écrit et non écrit, verbale et non verbale
- Créativité
- Culture organisationnelle différente : souple, accueillante, ouverte, participative, apprenante, horizontale
- Des valeurs «contre culturelles» au XXI^e siècle:
solidarité, respect, démocratie, autonomie

Au plan culturel

- Et malgré tout ça...
c'est encore un monde mal connu
 - il faut encore travailler fort pour
 - se connaître
 - se reconnaître
 - se faire connaître
 - se faire reconnaître.....
- D'où cette journée !*

2. Le réseautage à Laval : un impact qui contribuent à l'amélioration des services et des conditions de vie de la population Lavalloise

- 1^{er} constat : réseautage entre communautaires
- 2^e constat : réseautage entre communautaires et publics
- 3^e constat : croissance et développement
- 4^e constat : innovation et amélioration des services

1^{er} constat : réseautage entre communautaires

- La presque totalité des organismes communautaires de Laval sont en lien, en réseautage, en concertation ou en partenariat avec un des organismes communautaires

Des formes variées

- une meilleure transmission de l'information
- meilleure connaissance réciproque des services et activités (référence personnalisée)
- développement de partenariats en lien avec la mission des organismes
- développement de projets communs

2^e constat : réseautage entre communautaires et publics

- Une forte majorité (93%) des organismes communautaires de Laval sont en lien, en réseautage, avec des établissements du réseau de la santé et des services sociaux lavallois. Plus de la moitié (57%) des organismes participent à de telles activités avec une ou plusieurs institutions de la région

2è constat : réseautage entre communautaires et publics

Des formes variées

- la connaissance des priorités de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval
- l'information sur les besoins de la clientèle
- la circulation d'informations pertinentes auprès de la clientèle
- une meilleure communication entre les instances
- la connaissance des ressources du milieu
- le support
- la complémentarité
- la connaissance des services offerts par les partenaires
- l'augmentation du nombre de références vers l'organisme de la région

Exemple de concertation

Mise en œuvre du RLS

- 33 espaces de concertation (ex. COC-RSI, tables de travail, comité conjoint, etc.)
- 85 rencontres entre janvier et juin 2009
- Plus de 1000 h de concertation (29 semaines)
- 52 personnes (CDCL) dont 37 délégués

Programme Service	Total de rencontres	Total personnes CDCL (délégués)
SMA	18	15 (9)
FEJ	26	19 (11)
Services généraux	18	16 (14)
Autres espaces	23	17 (7)
	85	

Exemple de concertation

Mise en œuvre du RLS

- Certaines personnes (15) siègent à plus d'une table
- Une moyenne d'environ 20 h de concertation par personne pour la période visée (6 mois)
- Représente 20% de la concertation annuelle (estimation basée sur 200h/an)

Les effets de la concertation

- La concertation représente, pour les personnes du temps passé à l'extérieur de l'organisme
- Apport bénéfique d'une vision globale des problématiques sociales et de santé, portée par le milieu communautaire
- Horizontalité = l'échange entre les membres de la CDC supporte cette vision globale

Les effets de la concertation

- Informe et sensibilise des besoins de la population qui ne se retrouve pas dans un programme service ou qui est éloigné du système de santé
- Contribue à maintenir des liens de travail important entre les intervenantEs du réseau public et les groupe
- Contribue à mettre les intervenantEs de la santé en action pour le mieux-être de la population
- Être déléguéE suppose une rétroaction (imputabilité)

Défis majeurs

- *Soutenir* collectivement la contribution essentielle des OCA et respecter leur limites
- *Faire confiance* à la capacité d'*innovation* sociale des organismes communautaires
- Permettre le maintien d'une culture de représentation qui permette une plus grande *démocratisation* des services de santé

3^e constat : croissance et développement

- Effet bénéfique sur la vie organisationnelle des organismes et contribue au réseau local des service (RLS).
- l'augmentation du nombre de membres
- une plus grande visibilité de l'organisme

4è constat : innovation et amélioration des services

- l'innovation et l'inter-influence malgré ...
- l'augmentation de la qualité des services (références, cohérence, arrimage d'activités)
- la réponse à de nouveaux besoins
- développement de nouveaux services
- plus grande efficacité dans les projets
- développement de formations pour les partenaires de la région

Deux illustrations

- **En santé mentale**
- Pierre-Ghyslain Lafortune, pair aidant et membres d'un groupe communautaire intervenant en santé mentale
- **Auprès des jeunes**
- Martin Milodeau, coordonnateur de la Maison de jeunes du Centre communautaire Val Martin.

3. Quelques défis

- Encore une méconnaissance et un certain «choc de culture» organisationnel (réorganisation et projets cliniques...)
- Une adaptation mutuelle face au changement
- Une traduction des cadres de référence et plans aux réalités : nouveaux problèmes et limites des ressources
- Maintenir le cap et le respect de la mission des organismes communautaires devant les sollicitations des établissements publics

Et demain que faire ?

- *Quels sont les **défis** des organismes communautaires et du réseau de la santé et des services sociaux pour améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités sociales à Laval ?*
- *Quels sont les **pistes d'actions** que vous pouvez envisager pour aborder ces défis ?*

Ateliers de 15 min